

# Avant-propos : l'Union après le Brexit

Par Grégoire POSTEL-VINAY  
Ingénieur général des Mines

**P**ourquoi un numéro de *Réalités industrielles* sur l'Europe ? Si les *Annales des Mines* ont souvent évoqué un aspect particulier des politiques européennes (la R&D, les infrastructures, le numérique...), n'est-il pas audacieux, voire présomptueux de prétendre traiter la complexité des sujets européens dans un seul numéro ? De fait, il faut remonter à 1989, lors de la réunification de l'Europe et de la présidence française des Communautés européennes, pour trouver une précédente production des *Annales des Mines* se livrant à un exercice comparable. Or, la période récente accumule un exceptionnel ensemble de chances, mais aussi de périls. Conjurant les seconds en profitant des premières paraissait donc utile.

Quels périls ?

L'Union européenne (UE), facteur de paix sur son territoire et au-delà de celui-ci, depuis 70 ans, est entourée de régimes devenus plus autoritaires et parfois conquérants (Russie, Turquie, Chine, et, dans une mesure que tempère leur Congrès, les États-Unis) et d'une poudrière, le Moyen-Orient, sur son flanc Sud-Est. Concomitamment, les démocraties occidentales voient une part de leur socle, les classes moyennes, fragilisée par la mondialisation et par certaines évolutions technologiques, ce qui contribue à des montées de partis radicaux voire extrêmes, et isolationnistes. Ainsi voit-on les États-Unis infléchir leur diplomatie. En Europe, d'autres symptômes se manifestent. À l'Ouest, le Brexit, dont la seconde phase de négociations qui s'ouvre sous le contrôle étroit de Westminster ne sera pas la plus aisée, décale l'épicentre de l'Union vers l'Est, et attise des séparatismes régionaux. Au Nord, se développe le Parti des Vrais Finlandais, les social-démocraties suédoise et danoise doivent s'appuyer pour gouverner sur l'extrême droite. À l'Est, la Pologne et la Hongrie ont des dirigeants tenant des propos explicitement hostiles à l'UE, la Bulgarie doit s'appuyer sur des fractions tant à l'extrême gauche qu'à l'extrême droite pour gouverner. Même la prospère Allemagne oscille, où l'afflux de migrants a provoqué une poussée du parti Alternative pour l'Allemagne (AfD) qui est passé de 4,7 % en 2013 à 13,1 % en septembre 2017, et a rendu la constitution d'un nouveau gouvernement plus complexe que ce qu'avaient pu imaginer nombre d'analystes. Et, de fait, les questions de sécurité et de migration reviennent, avec le chômage, au premier rang des préoccupations des citoyens, dans un monde perçu comme plus polémique. Simultanément, les nouveaux enjeux technologiques supposent des

actions coordonnées pour que l'Europe puisse faire face aux nouvelles industries et services qui surgissent, massifs, tant aux États-Unis qu'en Asie, et où le passage à l'échelle continentale est nécessaire pour y répondre efficacement. Enfin, faut-il rappeler l'importance majeure de la politique commerciale de l'UE pour ses relations extérieures, notamment avec les grandes puissances ? Et ce dans un contexte où le multilatéralisme est battu en brèche au profit d'accords régionaux, de la remontée des protectionnismes comme l'expriment les États-Unis, tandis que la Chine, avec les nouvelles routes de la soie, étend son influence par un énorme programme sur trente-cinq ans : dispersés, les pays européens répondraient mal à de tels enjeux.

Quelles chances ?

À l'autre bout du spectre, au contraire, de très bonnes nouvelles : une France qui, sans échapper au mouvement général décrit ci-dessus, a manifesté démocratiquement son choix explicite en faveur de l'Europe, alors que le « non » au référendum de 2005 avait clairement marqué un arrêt à la dynamique sinon bureaucratique, tout au moins politique de la construction européenne. Le discours du Président de la République, à la Sorbonne, en septembre 2017, est la marque de cette volonté d'une dynamique renouvelée. Un alignement des calendriers électoraux qui donne au couple franco-allemand quatre ans de visibilité pour jouer un rôle moteur, une fois concrétisée la coalition allemande... Une conjoncture nettement plus favorable que celle de la décennie qui a suivi la crise de 2008, et qui permet de mener des réformes dans de bien meilleures conditions que lorsque les gouvernements sont le dos au mur.

Dès lors, quelles priorités ?

Ce numéro les articule selon trois axes : l'architecture de l'Europe, tant à l'égard de ses voisins qu'en interne ; une Europe des projets, répondant aux enjeux les plus lourds auxquels elle est confrontée dans l'industrie et les services ; et une Europe considérée comme une grande puissance et dotée des outils institutionnels requis pour cela.

Dans la première partie, le général Abrial décrit le contexte nouveau dans lequel évoluent l'OTAN et l'Europe de la défense, et rappelle les perspectives et les limites à une plus large autonomie en l'espèce, alors que de nouvelles coopérations lient l'UE à l'OTAN, dont le dispositif militaire a connu un renforcement sans précédent depuis la Guerre froide, après l'annexion de la Crimée. Thomas Gomart

éclaire le contexte géopolitique de la place de l'Europe face aux trois grandes puissances (la Chine, la Russie et les États-Unis). Antoine-Tristan Mocilnikar traite de la coopération avec le monde méditerranéen sous l'angle, crucial, de l'énergie. Valérie Péresse, à la tête de la plus grande région d'Europe, l'Île-de-France, et Jean Rottner, président du Grand Est, fournissent deux visions de l'Europe des régions et de la cohésion des territoires. Serge Catoire montre, quant à lui, la nécessité d'une plus grande harmonisation, à un niveau fin et pratique, des réglementations, pour éviter des distorsions internes, avec l'éclairage que fournissent des zones frontalières.

Dans la seconde partie figurent six grandes priorités. L'Europe de Jean Monnet et de ses proches successeurs avançait en traitant un grand sujet après l'autre : la CECA, le marché unique, la monnaie unique en sont des exemples. Tout en limitant leur nombre, il est clair qu'il faut désormais traiter simultanément plusieurs grands défis. Ceux retenus ici sont la défense et la sécurité, le numérique, l'énergie et la santé, auxquels s'ajoutent les enjeux transversaux de la compétitivité (par l'innovation et la R&D) et de la formation.

La défense est le premier enjeu dans le contexte que l'on a évoqué *supra*, et alors que pour la première fois depuis l'échec de la Communauté européenne de défense (CED), en 1954, la Commission européenne dégage des sommes non négligeables pour la R&D, tandis que la France évoque une DARPA (*Defense Advanced Research Projects Agency*) européenne. Il y a peu l'OCDE faisait observer qu'entre 2006 et 2016, les budgets de R&D de ses États membres en matière de défense et d'espace avaient décliné en termes réels, passant de 32 à 26 %, essentiellement pour le volet défense, en particulier en France (- 80 %) et en Suède (- 77 %). Il en ressort que l'on doit augmenter l'effort de défense, notamment la R&D de défense, sans laquelle il n'est pas d'industrie de défense, et partant, aucune diplomatie d'influence significative possible. Il faut que cette R&D porte d'abord sur l'aérospatial et le numérique, sans oublier les enjeux maritimes. Cela suppose plus de coopération européenne, tout en conservant le bénéfice des accords de Lancaster conclus avec le Royaume-Uni et en laissant une place, tout en l'améliorant, au « *burden sharing* » des Européens qui ne seraient pas dans le premier cercle, nonobstant les difficultés afférentes. François Lureau illustre, à travers son expérience personnelle (notamment comme ancien délégué général pour l'armement), divers aspects de la question.

Dans une seconde partie, Mathieu Weill et Xavier Merlin traitent de l'Europe numérique et soulignent le défi majeur que représentent les grandes plateformes numériques, ainsi que nombre de technologies qui modifient profondément l'économie (les nanotechnologies, l'intelligence artificielle...) et les impératifs de la cybersécurité.

En troisième lieu, Colette Lewiner synthétise les enjeux de l'Europe de l'énergie dans un contexte complexe où s'entrecroisent la géopolitique, un souhait d'autonomie plus grande (l'Europe a vu son taux de dépendance se détériorer de 2001 (47,4 %) à 2011 (53,8 %) ; depuis lors, il est

à peu près stable, là où il n'est que de 18 % en Chine, et pratiquement nul, désormais, pour ce qui est des États-Unis), les enjeux du climat, des avantages comparatifs différents entre les États membres de l'Union, des progrès technologiques rapides et multiformes, des systèmes tarifaires et fiscaux perfectibles...

Nora Benhabiles évoque, quant à elle, l'enjeu majeur de la santé et les atouts que présentent la R&D et les systèmes de santé en Europe pour y répondre.

Transversalement à ces priorités thématiques, Guillaume Decorzent évoque les priorités pour la R&D et l'innovation de l'UE en cours d'élaboration pour la période 2020 à 2027, et Marie-Claire Carrère-Gée, forte de son expérience de la présidence du Conseil d'orientation pour l'emploi et de ses travaux récents, notamment sur l'impact de l'automatisation et de la numérisation, traite de l'Union et des formations professionnelles, enjeux essentiels pour l'emploi dans un contexte où, d'ici à 2030, environ 10 % des métiers répétitifs et peu qualifiés pourraient disparaître et 40 % d'autres métiers évoluer sensiblement du fait des innovations techniques, notamment numériques. Ces grands chantiers nécessitent de mobiliser des énergies à la mesure des défis qu'ils comportent, qui ne sauraient être entièrement résolus qu'à une échelle, au minimum, continentale, sans préjudice d'une suffisante subsidiarité.

La troisième partie de ce numéro traite de l'Europe en tant que puissance et de ses outils régaliens et institutionnels. Jean-Dominique Giuliani donne des raisons d'espérer dans le fonctionnement souple des institutions, sans qu'un nouveau traité, dont chacun mesure combien il prendrait du temps à voir le jour et quels périls il rencontrerait, soit nécessaire. François Villeroy de Galhau et Laurent Abraham dessinent des perspectives longues pour la gouvernance économique et monétaire, et propose quatre pistes, deux de mise en œuvre immédiate, et deux de plus long terme. Ambroise Fayolle illustre à travers le rôle de la Banque européenne d'investissement et le plan Juncker les progrès accomplis dans le soutien à l'investissement en Europe, d'une façon plus équilibrée que ne l'aurait permis la seule Union monétaire. Françoise Benhamou évoque dans le contexte de la montée en puissance des grandes plateformes numériques les outils de régulation possibles, et ce droit de la concurrence (récemment illustré par Margrethe Vestager, la Commissaire européenne à la concurrence, en marge des débats sur la fiscalité de ces plateformes), ainsi que d'autres dispositifs ayant trait à la protection de la vie privée. Isabelle Bourgeois évoque divers aspects de la démographie en Europe, qui longtemps, jusqu'au sommet d'Hampton Court, en 2005, n'avait pratiquement aucune composante européenne en dehors des accords de Schengen, et répond aux trois enjeux du vieillissement de la population européenne, de la diminution du poids relatif de l'Union dans un monde dont la démographie croît encore rapidement, notamment au Sud, et des mouvements migratoires issus de crises. Des enjeux qui, même s'ils demeurent traités surtout aux niveaux nationaux, requièrent de plus en plus de coordination pour pouvoir y répondre avec efficacité. Stéphane Reiche et Simon Ulmer évoquent plusieurs as-

pects de la relation franco-allemande, ce moteur essentiel de la dynamique européenne. Patricia Pouliquen illustre, par un exemple, comment peut fonctionner l'Union lorsqu'alternent les présidences de grands pays et celles de pays plus modestes.

L'Europe des pères fondateurs répondait à au moins trois grands enjeux : assurer la paix au sortir de trois conflits fratricides aux effets désastreux ; assurer sa reconstruc-

tion et la prospérité de ses citoyens tout en contribuant à celle du reste du monde, avec comme outil le progrès scientifique et technique ; affirmer ses valeurs : respect de la dignité humaine et des droits de l'homme, liberté, démocratie, solidarité. Ces enjeux demeurent, même si les défis à relever ont évolué. Souhaitons que les pistes évoquées dans le présent numéro des *Annales des Mines* soient pour leurs lecteurs des sources de réflexion fécondes, et pour agir utilement, d'espérer.